

Mutations

Le secrétaire général du SN2D a contacté le directeur de la DGESCO pour avoir le résultat national des mutations.

Vous trouverez ce courrier ci-dessous :

« Monsieur Geffray

Comme vous le savez, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) ne sont plus sollicitées au préalable pour les opérations de mutation depuis le 01/01/2020 et les organisations syndicales ne sont plus informées du projet et du résultat des mutations.

De ce fait, il nous est impossible d'accompagner et de répondre favorablement aux sollicitations de nos adhérents. C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter, pour obtenir les résultats du mouvement spécifique des DDFPT.

Comme vous le savez, notre syndicat SN2D-UNSA a toujours été et restera un acteur constructif pour les échanges autour des projets de mutations.

Me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et vous assure de l'entier dévouement des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques. »

Le Bureau Exécutif du SN2D